

Tests de circulation

* Rappel des objectifs fixés en janvier 2021 *

- Faire baisser la vitesse automobile
- Multiplier la pratique du vélo par 3 dans les 4 ans (loi LOM)
- Établir une vraie zone de rencontre en Centre-Ville permettant de sécuriser les personnes à mobilités réduites, les piétons, les mobilités douces en règle générale
- Viser un meilleur partage des espaces et créer une ambiance de nature à faire ralentir toutes les mobilités
- Enjeu pédagogique > TEST = moins stressant qu'un aménagement pérenne > possibilités d'évolutions / adaptations

Point de vigilance > activité économique du Centre-Ville